

Assurance-chômage

Je n'ai pas encore terminé, monsieur l'Orateur. On a encore mis sur la sellette le ministre de l'époque, le député de Verdun (M. Mackasey). C'est un homme très agréable. Il ne cessait de revenir devant le comité.

M. Nielsen: C'est un bouc émissaire tout trouvé.

M. Baldwin: Le 1^{er} septembre 1972, date de la dissolution du Parlement—et je montrerai plus tard que le premier ministre (M. Trudeau) devait être au courant de la situation—date à laquelle le très honorable M. Trudeau a dissout le Parlement et a fait plonger ce pays la tête la première dans des élections générales...

L'hon. M. Andras: Comment plonge-t-on dans une élection?

M. Baldwin: Les députés d'en face ont fait le plongeon et depuis ils n'arrêtent de couler.

Nous avons entendu le ministre et j'ai maintenant l'intention de révéler les faits à la Chambre. A la page 3936 du *hansard*, nous voyons une fois de plus que le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) a pris part au débat.

M. Alexander: Je m'en suis beaucoup occupé mais j'ai été trompé tout le temps.

L'hon. M. Whelan: Vous étiez le seul à l'être.

M. Baldwin: Il a peut-être été trompé au début mais il s'est ensuite rendu compte que quelque chose n'allait pas, que quelque chose n'était pas en odeur de sainteté. Sa question était la suivante:

M. LINCOLN M. ALEXANDER (HAMILTON-OUEST): Monsieur l'Orateur, ma question est sûrement connexe puisqu'elle concerne la Commission d'assurance-chômage. Au cours du débat qui a porté sur cet organisme, le ministre répétait sans relâche à la Chambre que la valeur actuarielle du programme était bonne et il y a même engagé sa réputation.

Nous savons évidemment ce qui s'est passé quand il a engagé plus que sa réputation, il a risqué son poste. Je poursuis:

Après avoir pris connaissance des chiffres, notamment ceux de la semaine dernière, j'aimerais que le ministre nous dise si la valeur actuarielle du programme est toujours bonne.

L'HON. BRYCE MACKASEY (MINISTRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'IMMIGRATION): Monsieur l'Orateur, je vais de nouveau l'expliquer et je n'hésite pas à mettre ma réputation en cause.

Au cours des délibérations du comité permanent des prévisions budgétaires qui a siégé récemment, M. Cousineau est venu témoigner. Le ministre avait déjà parlé de la question et nous permettait donc d'en tirer parti. M. Cousineau a catégoriquement déclaré, et mes collègues en reparleront plus tard, que même en août de l'année dernière, il était très évident que la limite des avances de 800 millions de dollars risquait d'être dépassée. Voilà où nous en étions. Si les hauts fonctionnaires étaient au courant, le ministre devait l'être également. Si le ministre l'était, on doit supposer que le gouvernement l'était aussi. C'était en août, avant que le premier ministre dissolve la Chambre et déclenche les élections.

D'après les témoignages que je viens de citer—et je pourrais aussi citer celui qu'a donné hier l'Auditeur général, mais je ne le ferai pas parce qu'on y reviendra plus tard—il est absolument certain que les membres du gouvernement qui en avaient la responsabilité savaient que ce

[M. Baldwin.]

fonds s'en allait de façon désastreuse vers la banqueroute. De mai à septembre, le public et le Parlement, comme en fait foi ce que j'ai lu, se faisaient dire de façon ouverte et implicite que le programme allait bien financièrement, que tout se déroulait selon les prévisions. Le ministre a même dit ce jour-là que «la valeur actuarielle du programme était bonne».

Pourtant, en réalité, si nous appliquons à la Chambre les normes auxquelles ont droit les personnes raisonnables dans leurs activités économiques de tous les jours, il faut dire que la caisse s'en allait vers la faillite, si désastreux ou choquant que ce soit, c'était la faillite. Il y avait tellement de retard et presque tout le montant limite de 800 millions de dollars permis par la loi était épuisé au moment de la dissolution des chambres. On savait alors que la limite était pratiquement atteinte et qu'il faudrait un mandat avant longtemps. Le 5 octobre, il a fallu émettre un décret du conseil numéro CP1/1972 2487 portant sur un mandat spécial du gouverneur général pour un montant de 234 millions de dollars destiné à la Commission d'assurance-chômage. Il faut plus de cinq minutes pour obtenir un mandat du gouverneur général. Je prétends qu'il y a certainement eu des consultations, des discussions et des communications téléphoniques avant de pouvoir obtenir ce mandat du gouverneur général. Le gouvernement devait savoir où en était la caisse, et il devait le savoir le 1^{er} septembre.

De fait, le 5 octobre, soit le jour même où était obtenu officiellement le mandat du gouverneur général, le ministre d'alors s'adressait aux journalistes et le texte qui suit paraissait dans le *Globe and Mail* du 5 octobre:

Lors d'une conférence de presse hier, il a également promis que le premier ministre Pierre Trudeau donnerait un compte rendu détaillé des activités financières de la Commission d'assurance-chômage. Il a refusé de préciser à quel moment, il a seulement dit que ce serait «en temps voulu» et...

Il est clair qu'il voulait dire que ce ne serait pas avant les élections. Il a poursuivi ainsi:

... «bien avant les élections.»

Jamais une telle déclaration n'a été formulée. Les électeurs du pays ont dû se rendre aux urnes en dépit de la tromperie délibérée qu'exerçait sur eux, tout comme à la Chambre, le gouvernement actuel qui siège en face de nous et qui prétend, vu les résultats de ces élections, avoir le droit de gouverner le pays.

Et l'article poursuit:

Paraissant très fatigué, il s'est évertué à expliquer que la caisse d'assurance ne présente aucun déficit étant donné qu'elle n'existe pas.

Des voix: Oh, oh!

M. Baldwin: Et l'article ajoutait:

Il en coûte au gouvernement d'administrer ce programme étant donné que lorsque le chômage dépasse 4 p. 100 les primes d'assurance versées par les salariés sont complétées par le Trésor...

Et ce qui suit est significatif:

... jusqu'à concurrence de 800 millions de dollars par an.

Cet article était écrit le jour même où le gouverneur général autorisait de relever ce plafond de 800 millions. Le ministre faisait des déclarations qui en effet voulaient dire que 800 millions de dollars était la limite jusqu'où le gouvernement pouvait aller.